



Athis-Mons, le 13 juillet 2010,

## Le protocole dont nous ne voulons pas, Pourquoi?

**L'UNSA ICNA et l'intersyndicale, déposent un préavis de grève national le 21 juillet 2010.**

**Aujourd'hui, nous sommes bien conscients qu'un préavis de grève chez les contrôleurs aériens n'est pas le bienvenu dans l'opinion publique, cependant, il faut se rendre à l'évidence, nous n'avons pas le choix.**

**Nous vous expliquons ici pourquoi.**

### Qu'est ce qu'un FAB intégré ?

S'engager vers un FABEC intégré consisterait, entre autre, à uniformiser les conditions de travail, de rémunération et les statuts au sein des 7 différents prestataires du FABEC. Certes, cette uniformisation pourrait se faire selon le modèle français (ICNA), mais elle pourrait tout aussi bien se faire selon le modèle allemand, ou encore selon un autre modèle à définir...

L'UNSA ICNA est parti d'un constat simple : en faisant le tour des 7 prestataires et en recensant les différentes conditions de travail, on s'aperçoit que le modèle français est un modèle qui se démarque singulièrement de celui de ses futurs partenaires du FABEC (cf : Com BN 14/01/10)

### Qu'est ce qu'un protocole ?

Les protocoles ont été mis en place au sein de la DGAC pour permettre un espace de dialogue entre l'administration et les partenaires sociaux, dans leur intérêt mutuel. Leur intérêt a d'ailleurs été reconnu par la Cours des Comptes : « La politique des

Une nouvelle question se pose alors.

Comment allons-nous réussir, dans l'Europe actuelle et dans ce contexte de crise économique, à imposer notre différence et notre vision à l'ensemble des autres prestataires du FABEC ? Dans un FABEC intégré, sous couvert d'harmonisation, ne risquons-nous pas, plutôt, de nous voir imposer un statut et des conditions de travail plus proches de ceux de nos voisins, selon un classique alignement par le bas ?

N'est-il pas grand temps de mettre un frein à une démarche précipitée d'intégration qui nous amène irrémédiablement à la fin du statut ICNA et à la pluridisciplinarité de notre corps ?

ressources humaines de la DGAC a été, plus que dans d'autres administrations, conduite avec le souci de limiter les conflits avec ces personnels. Tel est le rôle principal des protocoles triennaux. »

Aujourd'hui, les différentes versions de ce protocole proposées par



l'administration aux organisations syndicales s'inscrivent sans complexe dans une optique de FABEC intégré. Or une majorité des personnels s'est clairement opposée à ce modèle lors de mouvements de grèves très suivis en janvier et février. Ces mouvements ont permis d'aboutir à la mise en place de la commission SAVARY (qui doit évaluer la faisabilité, les avantages et inconvénients des différents types de FABEC : intégré ou coopératif). Cette commission rendra ses résultats dans un rapport prévu le 29 juillet.

### Que veut l'administration ?

L'administration a visiblement décidé d'ignorer aujourd'hui un système de dialogue qui avait fait ses preuves au sein de la DGAC depuis de nombreuses années.

Ceci est d'ailleurs corroboré par un courrier de notre Ministre d'état et de notre le Secrétaire d'Etat chargé des Transports (M. Borloo et M. Bussereau), adressé le 2 juillet aux secrétaires nationaux stipulant:

« (...) *Nous invitons donc tous les syndicats de la DGAC à poursuivre les négociations en cours pour parvenir à un accord courant juillet.*

*Sur les sujets européens et plus particulièrement ceux relatifs au FABEC, nous tenons à ce que ce protocole DGAC réaffirme les principes que nous défendons, notamment en ce qui concerne la construction d'un organisme intégré de prestations de services de la navigation aérienne, le contrôle et la surveillance de cet ensemble et le statut des personnels qui y seront*

### Que voulons-nous?

**Un protocole? Oui, mais pas n'importe lequel.**

Nous sommes bien évidemment soucieux de conserver cette page de négociation avec l'administration que

La date de signature du protocole, ELLE, a été fixée par l'administration le 21 juillet, malgré les fermes protestations d'une forte majorité des partenaires sociaux dont l'UNSA ICNA.

Comment peut-on vouloir signer un protocole dans lequel est inscrite clairement la volonté de lancer la France dans un FABEC intégré alors que la majorité des personnels y est opposée et que le rapport Savary n'a pas encore rendu ses conclusions ?

mis à disposition ou détachés »

Nous pouvons par ces 2 phrases, sans trop nous y tromper, en déduire que notre ministère n'a pas entendu l'appel que lui ont fait les personnels de la DGAC dans leurs derniers mouvements.

De plus, sans même prendre la peine d'attendre la parution des conclusions du rapport Savary, ce protocole scellerait le sort de la DGAC en l'inscrivant irrémédiablement dans une logique de FABEC intégré.

Et enfin, comment accepter cette vision du dialogue de notre administration qui, encore une fois, a préalablement écrit les conclusions et ne fait qu'exiger des syndicats qu'ils signent cet accord, sans autre négociation?

constituent les protocoles.

Cependant nous sommes ici face à un problème majeur, nous ne pouvons discuter de quoi que ce soit si le postulat de base qui nous est présenté : **le FABEC intégré**, va à



l'encontre de l'essence même de nos convictions, car il porte de dégâts sociaux considérables et en particulier de la fin du statut ICNA !

Notre demande est pourtant simple depuis le début des négociations protocolaires:

**Négocier un protocole oui, mais dissocié de toute perspective de FABEC**

**intégré.** C'est pourtant clair. D'autant que ce protocole sera un contrat sur la période courant jusque fin 2012 alors que la finalisation du FABEC ne se fera pas avant une dizaine d'années au plus tôt !

**Signer une intégration aujourd'hui rend impossible tout retour en arrière ultérieur.**

## Conclusion

**Devant cette volonté affichée sans complexe de faire signer ce protocole sans entendre la base même de notre refus, nous n'avons qu'une seule issue, mettre la pression avant le 21 juillet de façon à permettre la prise en compte des conclusions du rapport Savary issues et des négociations sur le sujet prévues au ministère en Septembre 2010.**

**Laisser signer ce protocole, tel qu'il est, engagerait de manière définitive et irréversible la DGAC dans la voie d'un FABEC intégré.**

**Aussi, nous demandons à l'ensemble des personnels de la DGAC qui ont saisi les enjeux d'aujourd'hui de nous soutenir encore une fois pour faire entendre notre voix CONTRE le FABEC INTEGRE .Il nous semble on ne peut plus légitime de dissocier les différentes problématiques actuelles pour enfin parvenir à un vrai dialogue social, comme il en a toujours été dans les précédents protocoles.**

**Nous demandons encore expressément à notre administration de rétablir un dialogue respectueux avec l'ensemble des partenaires sociaux.**

**Le futur ne se construit pas sans les personnels.**

**Il y va de l'avenir de notre DGAC et de notre profession.**

**Nous affirmons encore une fois que nous ne sommes en aucun cas contre un FABEC, mais pour un FABEC construit pas à pas, en concertation avec l'ensemble des acteurs des 7 prestataires et dans le respect des modèles sociaux de chacun.**

**L'urgence n'a pas sa place, aujourd'hui, dans des négociations d'une telle ampleur.**

### Contacts :

Olivier RIOU (4W)

Sophie RIOU (8W)

Isabelle REMOND (12 E)

Jérôme DEROUET (2 E)

**Nous contacter : [lfff@icna.fr](mailto:lfff@icna.fr)**

**Nous lire : [www.icna.fr](http://www.icna.fr)**